

Contexte de l'innovation

La Commission Environnement du Conseil Général des Jeunes (40 élus représentant 20 établissements) a engagé une réflexion sur la préservation de la biodiversité ainsi que sur la situation préoccupante des insectes pollinisateurs et plus particulièrement des abeilles.

A partir de la phrase d'Albert EINSTEIN « si l'abeille disparaissait de la planète, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre », les jeunes élus ont construit un projet pour faire prendre conscience des impacts de l'activité humaine (agriculture intensive, pollution chimique...) sur les insectes et du déclin constaté des populations d'abeilles.

Ils ont donc souhaité agir et démontrer, par l'exemple, qu'il était possible de proposer une autre relation à la nature, plus respectueuse, assurant un éco système plus équilibré.

L'idée innovante

Créer un rucher au cœur de Guéret et contribuer à la préservation des insectes pollinisateurs par la construction de gîtes à insectes et des semis de plantes mellifères.

L'objectif recherché

- Sensibiliser les creusois au rôle primordial des abeilles et des insectes pollinisateurs dans l'équilibre des écosystèmes
- Alerter des conséquences du déclin de ces espèces
- Démontrer qu'en milieu urbain, la nature a toute sa place
- Montrer, preuve à l'appui, que chacun peut par son action s'engager dans une véritable démarche de développement durable

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Ce projet s'est déroulé en deux phases durant lesquelles les élus jeunes ont bénéficié de l'appui de Gérard Lesombre, apiculteur amateur en charge d'un rucher découverte et de l'équipe d'animation de la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes.

- Novembre 2011-Avril 2012 : appropriation par les élus jeunes de la biologie de l'abeille et de ses conditions de vie

Assemblage de trois ruches, visionnage du film « Miel et déconfiture », ouverture d'une ruche, découverte de son fonctionnement et création d'un essaim artificiel.

Préparation de la Fête des abeilles : élaboration d'un questionnaire, choix du contenu des stands proposés au public.

- Mai-juin 2012 : Mise en œuvre

Le contenu de la réalisation

- Création d'un rucher sur un terrain du Conseil Général au cœur de la ville de Guéret.

Travail du sol de la zone d'installation de la ruche, ensemencement de plantes mellifères, transformation d'une pelouse en prairie (fauchée au maximum 2 ou 3 fois par an pour augmenter la diversité floristique),

Installation de la ruche dans le jardin dédié aux abeilles qui sera entretenu par deux agents du Conseil Général.

- Organisation de la fête des abeilles, le 2 juin 2012, pour sensibiliser les familles à la situation préoccupante des abeilles mais aussi aux possibles améliorations dès lors que l'on met en place des actions favorisant le respect de la bio diversité.

- Animation de la fête de l'abeille et insectes pollinisateurs, symboliquement à la Réserve naturelle du Département. Stands proposés au public : expositions, dégustation de miel, des ateliers de connaissances des insectes pollinisateurs; construction de gîtes à insectes à installer dans son jardin, distribution de sachets de graines mellifères,

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

La mise en œuvre de ce projet a nécessité un travail de transversalité entre les différents services du Conseil Général et fait appel des partenaires extérieurs : un apiculteur et l'Association Apis Culture.

Budget total de ces réalisations : 2500 €.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Les jeunes élus ont vécu de façon concrète tout le processus qui a abouti à l'installation d'une ruche (montage, ensemencement du terrain, essaimage) avec au final, la sensibilisation d'une centaine d'enfants et d'adultes lors la fête des abeilles.

De nombreuses perspectives d'évolution sont envisagées :

- Au rucher créé par les jeunes élus, réalisation d'animations pour les écoles et pour le personnel du Conseil Général,
- Réflexion sur l'orientation du département sur « zéro pesticide » pour l'entretien des espaces verts des collèges,
- Création de zones de prairies mellifères dans les espaces verts et les collèges du département,
- Participation à des programmes de sciences participatives (exemple : SPIPOLL, suivi photographique des insectes pollinisateurs),
- Sensibilisation des personnels du Conseil Général,
- Expérience qui s'intégrera à l'Agenda 21, en cours d'élaboration.